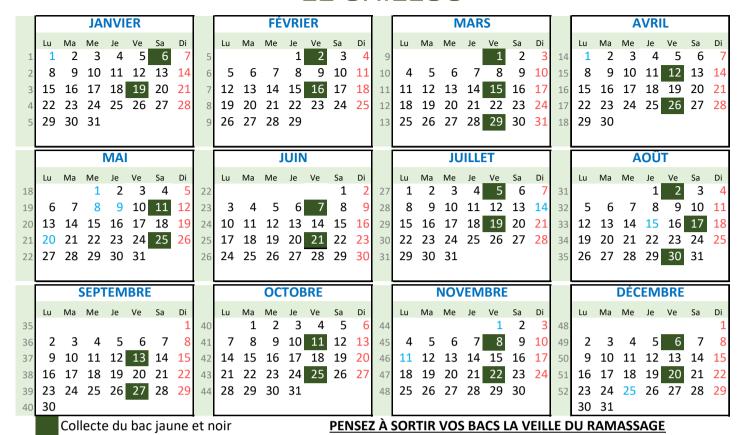
Calendrier de collecte 2024

LE CHILLOU



Calcul de votre TEOMI (Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative)

ts 400

Part Variable

Liée uniquement au nombre de collectes de votre bac noir de l'année précédente.

Part fixe

Base de la taxe foncière bâti multiplée par le taux de TEOM voté par la Communauté de Communes.

TEOMI = Part fixe (de l'année en cours)

+ Part variable (de l'année précédente)

AFIN DE RÉDUIRE VOTRE TAXE SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES, SORTEZ VOTRE BAC QUE LORSQU'IL EST PLEIN

Mémo TRI



Déchèteries

<u>AIRVAULT</u>	Du 01/03	Du 01/11
	au 31/10	au 28/02
Lundi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Mardi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Mercredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Jeudi	FERMÉE	FERMÉE
Vendredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 45 - 12 h 15	8 h 45 - 12 h 15
	14 h - 18 h	14 h - 17 h

<u>LOUIN</u>	Du 01/03	Du 01/11
	au 31/10	au 28/02
Lundi	FERMÉE	FERMÉE
Mardi	FERMÉE	FERMÉE
Mercredi	8 h 45 - 12 h 15	8 h 45 - 12 h 15
Jeudi	FERMÉE	FERMÉE
Vendredi	8 h 45 - 12 h 15	FERMÉE
Samedi	8 h 45 - 12 h 15	8 h 45 - 12 h 15

En cas d'intempéries, canicule ou mesures sanitaires, les horaires d'ouverture des déchèteries pourront être modifiés.



Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet
33 Place des Promenades - 79600 AIRVAULT
05 49 64 98 49 - info-technique@cc-avt.fr - www.cc-avt.fr

